



## Offrez-vous un assistant privé

■ Rangement de papiers, déclaration d'impôts, règlement des factures, renouvellement de carte grise... La paperasse vous ennuie ? Pourquoi ne pas louer les services d'un assistant privé. Pour un minimum de 300 euros par mois, celui-ci peut vous soulager de ces démarches administratives. Grâce à la loi Borloo, le métier rentre même dans le champ des services à la personne, permettant aux particuliers de déduire de leurs impôts la moitié des sommes engagées. Résultat, depuis un an, plusieurs sociétés ont investi ce marché. Officeo est la plus connue avec sa formule sans engagement. Le particulier achète des coupons de quarante minutes avec lesquels il paye son assistant en fonction du temps passé. Le coupon vaut 25 euros l'unité, soit un coût horaire de 37,50 euros. Assistantprive.com facture, lui, sur la base d'un coût horaire de 32 euros pour des tâches administratives courantes, de 65 euros pour la gestion de projet (organisation des vacances, d'un mariage, achat d'un appartement). Blueceltis-World propose une adhésion annuelle de 230 à 7 000 euros pour cinq à vingt prestations par mois, quel que soit le service rendu. **M.F.**

Pour en savoir plus : [www.officeo.com](http://www.officeo.com) ;  
[www.assistantprive.com](http://www.assistantprive.com) ou [www.blueceltis-world.com](http://www.blueceltis-world.com)